

Rapport d'implémentation pour l'année 2010

CPC faisant le rapport : Pakistan

Date : 11/03/2011

Section A. Décrire les actions prises au cours de l'année écoulée, dans le cadre de la législation nationale, pour appliquer les mesures de conservation et de gestion adoptées par la Commission lors de sa quatorzième session.

Résolution 10/01 Pour la conservation et la gestion des stocks de thons tropicaux dans la zone de compétence de la CTOI

Le Département des pêches marines (MFD) du Pakistan a le plaisir de vous informer des actions suivantes prises dans le cadre de sa législation nationale au cours de l'année écoulée, pour appliquer les dispositions de cette résolution :

Paragraphe 2 : La zone de fermeture (Lat : 0° - 10° N et Long : 40° and 60° E) doit être respectée par les palangriers et les senneurs. Cependant, le Pakistan n'utilise que des fileyeurs pour pêcher les thons tropicaux et aucune action n'est donc requise dans ce contexte.

Paragraphe 8 : un programme d'échantillonnage au port des pêcheries artisanales a été démarré.

Résolution 10/02 Statistiques exigibles des membres et parties coopérantes non contractantes de la CTOI

Paragraphe 2 : captures nominales

Les estimations des captures annuelles par espèces et par engins pour la période 2006-2010 sont les suivantes :

Année	Engin	YFT	LOT	KAW	SKJ	FRI	COM	BLZ	BLM	MLS	SFA	TOTAL
2006	GILL	4 486	9 021	10 664	5 402	3 112	7 049	1 115	665	225	1 211	42 950
2007	GILL	3 765	13 100	11 285	2 546	1 745	7 411	1 148	258	151	3 196	44 605
2008	GILL	3 251	13 800	13 170	4 165	2 924	9 158	1 170	322	128	2 186	50 274
2009	GILL	2 836	13 920	14 893	3 943	3 219	7 577	511	120	80	3 060	50 159
2010	GILL	3 000	14 000	14 000	4 000	3 000	8 000	1 000	500	100	3 000	50 600

Paragraphe 3 : prises et effort

En ce qui concerne les prises et effort, seuls les fileyeurs capturent des thons et des espèces apparentées. La flotte actuellement en activité est la suivante :

- a. Sindh: fileyeurs (18 – 22 m LHT) = 902
- b. Baluchistan: fileyeurs (18 – 22 m LHT) = 1866

Les données concernant les niveaux de prises accessoires et les tailles seront soumises au moyen des formulaires requis.

Résolution 10/03 Concernant l'enregistrement des captures par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI

Paragraphe 1 & 2 : Comme requis par la résolution, les senneurs doivent utiliser des fiches de pêche électroniques. Le Pakistan n'a pas de senneurs et aucune action n'est donc requise.

Résolution 10/04 Sur un Programme régional d'observateurs

Actuellement, nos navires (fileyeurs) font moins de 24 m LHT. Ainsi, la couverture mentionnée dans ce paragraphe sera atteinte progressivement jusqu'en janvier 2013. Cependant, notre législation nationale (*Deep Seas Fishing Policy 2009*) oblige les navires pêchant en eaux profondes à avoir à bord un observateur du MFD à chaque sortie. Par ailleurs, des scientifiques, observateurs et fonctionnaires du MFD sont également embarqués sur certains navires selon les besoins en collecte des données.

Paragraphe 3 : non applicable, le Pakistan n'ayant pas de senneurs.

Paragraphe 4 : Un programme d'échantillonnage de terrain a démarré.

Paragraphe 5 (a-e) et 10-13 : Le règlement de 2009 spécifie les responsabilités/compétences des observateurs. Comme requis, l'observateur doit avoir un logement décent etc. à bord durant ses missions. À la fin de chaque sortie de pêche, l'observateur doit soumettre ses rapports au MFD.

Résolution 10/06 sur la réduction des captures accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières

Paragraphe 1-9 : Non applicable, dans la mesure où aucun palangrier n'a opéré au cours de l'année écoulée.

Résolution 10/07 Sur un registre des navires étrangers autorisés pêchant les thons et l'espadon dans la zone de compétence de la CTOI

Au cours de l'année écoulée, aucun navire battant pavillon étranger ne s'est vu attribuer de licence et n'a donc pu opérer dans la ZEE du Pakistan.

Résolution 10/08 Sur un registre des navires en activité pêchant les thons et l'espadon dans la zone de compétence de la CTOI

Navires autorisés / en activité : Un total de 100 navires (fileyeurs) sont autorisés à opérer dans les eaux hors de la ZEE du Pakistan. Les données concernant 90 navires sont en cours de compilation et seront soumises au Secrétariat une fois complètes. Les données concernant les 10 autres navires sont les suivantes :

S. NO.	Nom et immatriculation du navire	Type de navire et longueur	Nom et adresse du propriétaire	Principales espèces cibles	Période d'autorisation
1	Safina-e-Abdul Wahid 16520-B	Fileyeurs LHT: 22.05 m TB: 144	Mr. Moizuddin Mughal & Ms. Huma Shahid House # A-150, Gulshan-e-Iqbal, Block # 10, Karachi.	Thons et espèces apparentées	Un an
2	Al-Zar-I 17419-B	Fileyeurs LHT: 21.45 m TB: 119	Mr. Muhammad Ibrahim, House # AK-7B-NA-18, Gali # 16-A, Hingorabad, Arsala Building, New Kalri, Karachi.	Thons et espèces apparentées	Un an
3	Al-Zar-4 17594-B	Fileyeurs LHT: 22.70 m TB: 143	Mr. Zar Khan, House # AK-7B-NA-15-18, Gali # 16-A, Hangorabad, Karachi.	Thons et espèces apparentées	Un an

4	Majeed-e-Hussain 14818-B	Fileyeurs LHT: 18.60 m TB: 79	Mr. Abdul Hussain Ratlamwala, House # C-107, Block # C, North Nazimabad, Karachi. Mr. Khan Saibzada, Barika Shah P.O. Toor Qeela Distt. Manda	Thons et espèces apparentées	Un an
5	Gul-e-Asmat 14817-B	Fileyeurs LHT: 18.60 m TB: 78	Mr. Sarwar Khan, Plot # 7B-20/S, Street # 20/B, Kalri, Karachi. Mr. Saadullah Khan Gali # 11, Shah Waliullah Road, Daryabad, Karachi.	Thons et espèces apparentées	Un an
6	Gul-e-Sarwar-1 18507-B	Fileyeurs LHT: 19.30 m TB: 93	Mr. Sarwar Khan, Plot # 7-B, Point 20/S254/2, Street # 20, Hangorabad Road, New Kalri, Karachi. Mr. Saadullah Khan House # A-319A-313A-312, Gali # 11, Daryaabad, Niazi Chowk, Shah Waliullah Road, Karachi.	Thons et espèces apparentées	Un an
7	Gul-e-Sheryar 17805-B	Fileyeurs LHT: 21.20 m TB: 113	Mr. Saadullah Khan House # A-319A-313A-312, Gali # 11, Daryaabad, Niazi Chowk, Shah Waliullah Road, Karachi.	Thons et espèces apparentées	Un an
8	Gul-e-Aslam 17247-B	Fileyeurs LHT: 23.00 m TB: 129	Mr. Sarwar Khan, House # 20, Hangorabad, New Kalri, Karachi. Mr. Saadullah Khan House # A-319A-313A-312, Gali # 11, Daryaabad, Niazi Chowk, Shah Waliullah Road, Karachi.	Thons et espèces apparentées	Thons et espèces apparentées
9	Al-Raza BFD-8901	Fileyeurs LHT: 20.00 m TB: 103	Mr. Junaid, Gaddani Fish Harbour, Baluchistan.	Thons et espèces apparentées	Thons et espèces apparentées
10	Raza Hassain BFD-11232	Fileyeurs LHT: 23.00 m TB: 129	Mr. Ghulam Mustafa, Gaddani Fish Harbour, Baluchistan.	Thons et espèces apparentées	Thons et espèces apparentées

Résolution 10/10 Concernant des mesures relatives aux marchés

Non applicable : le Pakistan n'importe pas de produits de thons et d'espèces apparentées. Seules les captures des fileyeurs locaux sont débarquées. Les données ont été fournies comme « captures nominales ». Toutes les mesures commerciales, y compris pour les flottes locales opérant dans la ZEE du Pakistan, ont été incorporées dans la législation. Le MFD a été déclaré autorité de validation/certification des certificats de captures pour lutter contre la pêche INN.

Résolution 10/11 Sur des mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée

L'an passé, aucun navire étranger n'a fait escale dans les ports du Pakistan. Cependant, les ports de Korangi Fish Harbour (KoFH) et de Karachi Port Trust (KPT) sont les ports désignés dans lesquels

ces navires peuvent demander à faire escale. Les ports et leur personnel sont formés pour les inspections. Les principales dispositions des mesures du ressort de l'État du port ont été traduites dans la législation nationale (*Deep Sea Fishing Policy 2009*), dont la demande préalable à l'entrée au port, les inspections, la formation des inspecteurs, la désignation des autorités compétentes pour les inspections (MFD, Maritime Security Agency (MSA), Mercantile Marine Department (MMD))...

Résolution 10/12 Sur la conservation des requins renards (famille des Alopiidæ) capturés par les pêcheries dans la zone de compétence de la CTOI

Un plan d'action a été préparé pour enregistrer les captures accidentelles de requins, pour la remise à l'eau de requins vivants, pour des recherches sur les mesures à mettre en place sur la base de données scientifiques...

Recommandation 10/13 Sur la mise en place d'une interdiction des rejets des listaos, des albacores, des patudos et des espèces non cibles capturés par les senneurs

Non applicable car le Pakistan n'a pas de senneurs. Cependant, la *Deep Sea Fishing Policy 2009* prévoit que tout rejet de n'importe quelle espèce de poisson entraînera la suspension immédiate de la licence et le gel de son renouvellement pour une durée de 3 ans.

Section B. *Décrire les actions prises au cours de l'année écoulée, dans le cadre de la législation nationale, pour appliquer les mesures de conservation et de gestion adoptées par la Commission lors de ses sessions précédentes et qui n'ont pas été mentionnées dans un rapport précédent.*